

# Expertisons le stationnement pour mieux l'organiser dans le cadre de politiques de mobilité et d'aménagement durables

**UN APPEL À PARTENARIAT  
DU CEREMA CENTRE-EST**

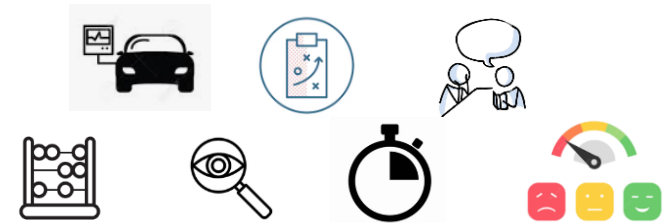
---

# LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

En réponse à une **problématique** de stationnement identifiée par une commune sur un **secteur à enjeux...**



... concevoir et expérimenter des **méthodes originales et protéiformes de diagnostic...**



... pour proposer des **pistes d'actions** dans le cadre de politiques de mobilité et d'aménagement durables



# LE DÉROULÉ DE LA MISSION

- **Une phase de prédiagnostic et de sensibilisation**

- ⇒ Présentation d'un prédiagnostic sur la base des documents transmis par la collectivité
- ⇒ Sensibilisation aux enjeux et à la « boîte à outils » du stationnement
- ⇒ *Pour qui ? Élus, techniciens voire plus large*



⇒ 1 jour par site

- **Du diagnostic aux pistes d'actions**

- ⇒ Une journée de diagnostic réalisé par le Cerema et la collectivité
- ⇒ Présentation des enseignements du diagnostic et des pistes d'actions proposées
- ⇒ *Pour qui ? Élus, techniciens voire plus large*



⇒ 1+1 jours par site

- **Des temps d'échanges entre les collectivités partenaires**

- ⇒ Lancement : présentation des problématiques locales des lauréats
- ⇒ Clôture : échanges autour des enseignements des diagnostics et des pistes d'actions qui s'en dégagent



⇒ 2 webinaires

# AVEC QUELS PARTENAIRES ?

- **3 à 5 collectivités**
  - ⇒ **Communes petites et moyennes** (moins de 50 000 habitants environ), en Auvergne Rhône-Alpes ou en Bourgogne Franche-Comté
  - ⇒ Avec une problématique de stationnement sur un secteur particulier de son territoire...
  - ⇒ ... et une volonté de mieux réguler le stationnement automobile en lien avec une politique de mobilité et d'aménagement durables
- **Dossier de candidature à envoyer d'ici le 17 novembre**  
**([aap-stationnementVM@cerema.fr](mailto:aap-stationnementVM@cerema.fr))**
  - ⇒ Présentation du territoire et de la politique actuelle de stationnement et de mobilité
  - ⇒ Projets urbains et souhaits d'évolution de la politique de mobilité, d'aménagement et de stationnement
  - ⇒ Problématique de stationnement à traiter et secteur concerné
  - ⇒ Ressources et moyens en personnel que la commune pourra mobiliser dans le cadre du partenariat (en particulier pour la réalisation du diagnostic)

# LES MODALITÉS PRATIQUES

- **Calendrier de l'appel à partenariat**

- ⇒ Avant le 17 novembre : dépôt des candidatures
- ⇒ Novembre-Décembre 2023 : sélection des lauréats
- ⇒ Début 2024 : webinaire de lancement avec tous les partenaires
- ⇒ Hiver et printemps 2024 : réalisation des missions sur chaque site
  - ⇒ Au maximum 2 sites en parallèle
  - ⇒ Echelonnement des missions dans le temps
- ⇒ Été 2024 : webinaire de clôture avec tous les partenaires

- **Modalités financières**

- ⇒ Le Cerema prend à sa charge une partie du coût de la mission (lié à l'expérimentation et à la capitalisation de méthodes originales de diagnostic)
- ⇒ Chaque collectivité partenaire sera amenée à contribuer financièrement à hauteur de 10 000 à 15 000 €

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Contact :

[aap-stationnementVM@cerema.fr](mailto:aap-stationnementVM@cerema.fr)

Emmanuel Perrin, Cerema Centre-Est

04 72 14 31 68 / 06 99 64 38 86